

**COMMUNE DE NGORO : Avis
d'Appel d'Offres National
Ouvert en procédure d'urgence
N°004/AONO-PU/C-NGO/CIPM/2021
DU 04/03/2021 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DES SALLES DE
CLASSE DANS CERTAINES ECOLES
DE LA COMMUNE DE NGORO
DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM,
REGION DU CENTRE : LOT 1 :
REHABILITATION D'UN BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP
DE YANGAFOCK ; LOT 2 :
REHABILITATION D'UN BLOC DE
TROIS (03) SALLES DE CLASSE A
L'EP DE NGORO VILLE.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public (BIP) exercice

2021, le Maire (Autorité Contractante), pour le compte de la Commune de NGORO, lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence relatif à l'exécution des travaux de réhabilitation des salles de classe dans certaines écoles de la commune de Ngoro:

Lot 1 : réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe a l'EP de YANGAFOCK ;

Lot 2 : réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe a l'EP de Ngoro ville.

2. Consistance des prestation

Les travaux comprennent Onze (11) postes, notamment :

- Poste 1 : Travaux préparatoires ' Etudes ;
- Poste 2 : Terrassements ;
- Poste 3 : Fondations ;
- Poste 4 : Maçonnerie ' Elévation ;
- Poste 5 : Charpente ' Couverture ;
- Poste 6 : Menuiserie métallique ;
- Poste 7 : Menuiserie bois ;
- Poste 8 : Plomberie sanitaire ;
- Poste 9 : Electricité ;
- Poste 10 : peinture ;
- Poste 11 : Voirie et Réseaux Divers (VRD).

3. Coût prévisionnel

- Lot 1: Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de YANGAFOCK — 10 050 000 FCFA — BIP MINEDUB 2021
- Lot 2: Réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe à l'EP de Ngoro ville — 13 000 000 FCFA — BIP MINEDUB 2021

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 90 jours calendaires pour chaque.

5. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres font l'objet de deux lots.

NB : Chaque lot faisant l'objet d'un projet bien défini, une même entreprise peut soumissionner pour les deux lots mais ne saurait être attributaire de plus d'un lot à la fois.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour les travaux de BTP.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGORO (Secrétariat Général), dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Mairie de NGORO (Secrétariat Général), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20.000) francs CFA pour le lot 1 et vingt-cinq (25 000) francs CFA pour le lot 2, payable à la Recette municipale de Ngoro.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de NGORO (Secrétariat de la commission), au plus tard le 24/03/2021 à 14 heures précises et devra porter la mention:

**'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°004/AANO-PU/C-NGO/CIPM/2021 DU 04/03/2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE
CLASSE DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE NGORO:**

**LOT 1 : REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A
L'EP DE YANGAFOCK ;**

**LOT 2 : REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE
CLASSE A L'EP DE NGORO VILLE. »**

11. Cautionnement provisoire

- Lot 1: Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de YANGAFOCK — 200 000 FCFA
- Lot 2: Réhabilitation d'un bloc de trois (03) salles de classe à l'EP de Ngoro ville — 250 000 FCFA

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à deux cent mille (200 000) Francs CFA pour le lot 1 et deux cent cinquante mille (250 000) Francs CFA pour le lot 2, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà

de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous 48 heures. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngoro procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le 24/03/2021 à 15 heures précises dans la salle des Actes de la Mairie de Ngoro. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification par la Commission Interne de Passation de Marchés de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation par la Sous-commission d'Analyse des Offres techniques des entreprises dont les offres administratives sont jugées conformes.

3e étape : L'analyse par la Sous-commission des offres financières des soumissionnaires dont les offres ont été

reconnues administrativement conformes et techniquement qualifiées. Les critères d'évaluation des offres sont constitués de deux types :

1. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

a)- Portant sur les pièces administratives

' Absence de la caution de soumission (rejet immédiat de l'Offre), ' Fausse déclaration ou pièce falsifiée (rejet de l'Offre sous 48h).

b)- Portant sur l'Offre technique

' Absence ou non-conformité d'une spécification technique majeure (rejet immédiat de l'Offre) :

- organigramme de l'entreprise,
- méthodologie d'exécution des travaux,
- protection environnementale,
- planning d'exécution.

' Le non-respect de plus de trois (03) critères essentiels (rejet immédiat de l'Offre),

c)- Portant sur l'Offre financière

' Non-conformité du modèle de soumission (rejet immédiat de l'Offre),

'Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié (rejet immédiat de l'Offre), 'Offre financière incomplète (rejet immédiat de l'Offre),

'Absence d'un sous-détail de prix (rejet immédiat de l'Offre).

2. Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés

pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation relative à la qualification des candidats portera sur 32 critères essentiels dont:

- a) Connaissance du site sur 03 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur 04 critères ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur 03 critères ;
- e) La méthodologie d'exécution sur 07 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de NGORO, l'Autorité Contractante attribuera la Lettre commande au soumissionnaire ayant présenté une Offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre sera évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de NGORO (Secrétariat Général).

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS aux numéros 1517.

YAOUNDE le 04 Mars 2021

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline